

**CCN TRANSPORT
ROUTIER DE
MARCHANDISES**

DÉCOUVREZ
UNE SOLUTION
SANTÉ DÉDIÉE À
VOTRE BRANCHE
POUR VOS SALARIÉS

RÉGIME GÉNÉRAL

Assuré d'avancer





Un accord de branche qui concerne votre activité

Vous êtes responsable d'une entreprise de transports routiers de marchandises (interurbains ou de proximité) ou de location de camions avec chauffeur.

Choisissez une couverture performante avec des garanties spécifiques à votre activité pour vos salariés !

Votre convention collective transports routiers de marchandises a évolué.

Les partenaires sociaux de votre branche ont instauré la mise en place d'une complémentaire santé au profit de l'ensemble du personnel par l'accord du 1^{er} octobre 2012 et modifié depuis par l'avenant n°1 du 8 septembre 2015.

Ils ont souhaité améliorer la protection sociale des salariés des entreprises de votre secteur d'activité.



Une solution exclusive qui s'ajuste à vos besoins

Un socle de garanties minimum choisi par l'entreprise

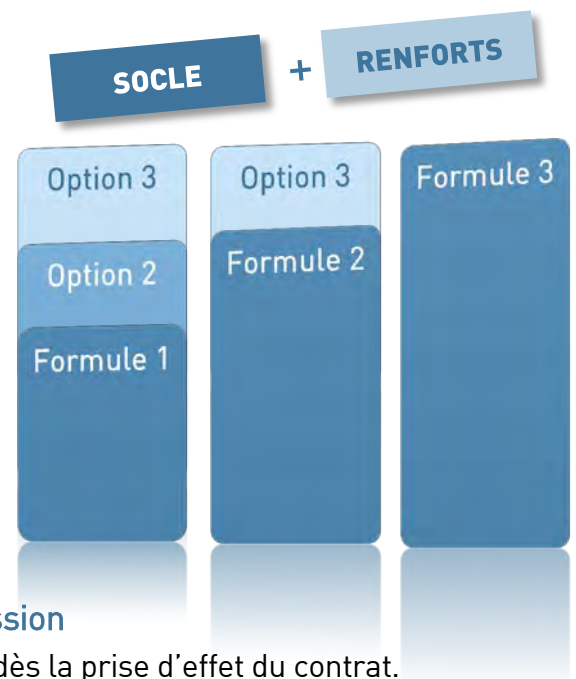
- > 3 niveaux de garanties dont une **formule qui répond à vos obligations conventionnelles**,
- > Le choix de protéger uniquement vos salariés ou d'étendre la couverture à leur famille.

Des renforts à la main des salariés

- > Pour améliorer leur couverture avec des garanties supérieures.
- > Pour assurer leur famille si l'entreprise ne le fait pas.

Des garanties et services adaptés à votre profession

- > **Aucun délai d'attente**, les salariés sont garantis dès la prise d'effet du contrat.
- > Le **prélèvement automatique directement sur le compte du salarié** du coût des options individuelles qu'il aura choisi (garanties supplémentaires/ayants droit).
- > **Des garanties complètes** qui couvrent **l'ensemble des remboursements santé** :
 - la prise en charge intégrale de vos frais de séjours en cas d'hospitalisation,
 - des remboursements jusqu'à 400 % de la BR pour les soins courants,
 - dans votre activité, se prémunir du mal de dos est essentiel : vous bénéficiez de garanties bien-être (chiropractie, ostéopathie),
 - des remboursements très confortables en optique/dentaire,
 - la prise en charge d'actes de prévention pour un bien être au quotidien,
 - une allocation obsèques versée même en cas de décès du conjoint ou d'un enfant.
- > Le **tiers payant** auprès d'établissements hospitaliers, de pharmacies, de laboratoires, d'auxiliaires médicaux, de radiologues...
- > Une **assistance** en cas d'hospitalisation pour vous apporter une aide au quotidien : aide-ménagère, soutien scolaire des enfants de moins de 16 ans.
- > Un **espace salarié en ligne** pour suivre son contrat et ses remboursements.





Une formule 1 qui répond à vos obligations conventionnelles

Prestations en complément du Régime Obligatoire		RO	FORMULE 1	TOTAL
HOSPITALISATION MÉDICALE, CHIR., MATERNITÉ				
Frais de séjour	en secteur conventionné	80 % BR	100 % FR	100 % FR
	en secteur non conventionné	80 % BR	100 % BR	180 % BR
Honoraires	médecin adhérent CAS	80 % BR	100 % BR	180 % BR
	médecin non adhérent CAS	80 % BR	80 % BR	160 % BR
Transport pris en charge par le RO		65 % BR	100 % BR	165 % BR
Forfait journalier hospitalier		-	100 % FR	100 % FR
Chambre particulière y compris maternité <i>(par jour)</i>		-	2,50 % PMSS	2,50 % PMSS
Lit + repas d'accompagnement enfant - de 16 ans <i>(par jour)</i>		-	1,50 % PMSS	1,50 % PMSS
Hospitalisation à l'étranger		80 % BR	100 % BR	180 % BR
LE + MATERNITÉ				
Forfait naissance ou adoption		-	170 €	170 €
Procréation médicale assistée/an/pers.		-	200 €	200 €
SOINS COURANTS				
Pharmacie prescrite prise en charge par le RO		15 % → 100 % BR	TM	100 % BR
Médecins généralistes et spécialistes	médecin adhérent CAS	70 % BR	50 % BR	120 % BR
	médecin non adhérent CAS		30 % BR	100 % BR
Ostéopathie et Chiropractie/an/pers.		-	Forfait de 85 €	Forfait de 85 €
Auxiliaires médicaux, examens, laboratoire		60 % BR	100 % BR	160 % BR
Radiologie	médecin adhérent CAS	70 % BR	50 % BR	120 % BR
	médecin non adhérent CAS		30 % BR	100 % BR
Transport pris en charge par le RO		65 % BR	100 % BR	165 % BR
Prothèses orthopédiques		60 % BR	100 % BR	160 % BR
Prothèses auditives + forfait supplémentaire/appareil/3 ans		60 % BR	100 % BR + 150 €	160 % BR + 150 €
Cures thermales prises en charge par le RO + Frais supplémentaires cures thermales/an/pers.		65 % → 80 % BR	TM + 125 €	100 % BR + 125 €
DENTAIRE				
Soins conservateurs <i>(suivi, détartrage...)</i> hors Inlays/Onlays		70 % BR	100 % FR	100 % FR
Inlays/Onlays		70 % BR	200 % BR	270 % BR
Prothèses dentaires	- prises en charge	70 % BR	140 % BR	210 % BR
	- non prises en charge par le RO (à l'exclusion des prothèses sur implant)	-	140 % BR	140 % BR
Parodontologie non prise en charge/an/pers.		-	75 €	75 €
Orthodontie	- prise en charge par le RO	100 % BR	150 % BR	250 % BR
	- non prise en charge par le RO/an/pers.	-	150 €	150 €
Implantologie non prise en charge par le RO/an/pers.		-	200 €	200 €
OPTIQUE (un équipement lunettes tous les 2 ans par adulte sauf changement de vue /un équipement lunettes par an par enfant - Garanties dans la limite des plafonds du Contrat Responsable)				
Monture		60 % BR	4,50 % PMSS	60 % BR + 4,50 % PMSS
2 verres simples		60 % BR	5 % PMSS	60 % BR + 5 % PMSS
1 verre simple + 1 verre complexe ou très complexe		60 % BR	6 % PMSS	60 % BR + 6 % PMSS
1 verre complexe + 1 verre très complexe		60 % BR	7 % PMSS	60 % BR + 7 % PMSS
2 verres complexes ou très complexes				
Opticiens Sévéane		-	Inclus	Inclus
Traitement particulier dans le réseau Sévéane		-	20 €	20 €
Lentilles	- prises en charge par le RO/forfait pour 2 ans/pers.	60 % BR	8 % PMSS	60 % BR + 8 % PMSS
	- non prises en charge par le RO/forfait pour 2 ans/pers.	-	8 % PMSS	8 % PMSS
Traitement des corrections visuelles par chirurgie/an/pers.		-	250 €	250 €
PRÉVENTION ET SANTÉ AU QUOTIDIEN				
Moyens contraceptifs/vaccins prescrits non pris en charge par RO/an/pers.		-	50 €	50 €
Substituts nicotiniques/an/pers.		50 €	50 €	100 €
Actes de prévention responsables pris en charge par le RO		Inclus	Inclus	Inclus
Consultation diététique/an/pers.		-	28 €	28 €
SERVICES				
Assistance/Infos santé		-	Inclus	Inclus
Tiers payant généralisé (pharmacie - labo - radio - hospitalisation et soins externes - Optique chez les opticiens partenaires Sévéane)		-	Inclus	Inclus
ALLOCATION OBSÈQUES				
Allocation obsèques (salarié, conjoint, enfant de 12 ans et plus)		-	100 % PMSS	100 % PMSS

FR : Frais réels - RO : Régime Obligatoire de protection sociale - PMSS : Plafond Mensuel de la Sécurité sociale - TM : Ticket Modérateur



Une formule 2 avec des garanties améliorées pour limiter le reste à charge de vos salariés

Prestations en complément du Régime Obligatoire		RO	FORMULE 2 OU OPTION 2	TOTAL
HOSPITALISATION MÉDICALE, CHIR., MATERNITÉ				
Frais de séjour	en secteur conventionné	80 % BR	100 % FR	100 % FR
	en secteur non conventionné	80 % BR	90 % FR	90 % FR
Honoraires	médecin adhérent CAS	80 % BR	200 % BR	280 % BR
	médecin non adhérent CAS *	80 % BR	TM + 125 % BR	225 % BR
Transport pris en charge par le RO		65 % BR	200 % BR	265 % BR
Forfait journalier hospitalier		-	100 % FR	100 % FR
Chambre particulière y compris maternité <i>(par jour)</i>		-	3 % PMSS	3 % PMSS
Lit + repas d'accompagnement enfant - de 16 ans <i>(par jour)</i>		-	2 % PMSS	2 % PMSS
Hospitalisation à l'étranger		80 % BR	100 % BR	180 % BR
LE + MATERNITÉ				
Forfait naissance ou adoption		-	250 €	250 €
Procréation médicale assistée/an/pers.		-	200 €	200 €
SOINS COURANTS				
Pharmacie prescrite prise en charge par le RO		15 % → 100 % BR	TM	100 % BR
Médecins généralistes et spécialistes	médecin adhérent CAS	70 % BR	200 % BR	270 % BR
	médecin non adhérent CAS*		TM + 125 % BR	225 % BR
Ostéopathie et Chiropractie/an/pers.		-	Forfait de 100 €	Forfait de 100 €
Auxiliaires médicaux, examens, laboratoire		60 % BR	200 % BR	260 % BR
Radiologie	médecin adhérent CAS	70 % BR	200 % BR	270 % BR
	médecin non adhérent CAS*		TM + 125 % BR	225 % BR
Transport pris en charge par le RO		65 % BR	200 % BR	265 % BR
Prothèses orthopédiques		60 % BR	200 % BR	260 % BR
Prothèses auditives + forfait supplémentaire/appareil/3 ans		60 % BR	100 % BR + 300 €	160 % BR + 300 €
Cures thermales prises en charge par le RO + Frais supplémentaires cures thermales/an/pers.		65 % → 80 % BR	TM + 175 €	100 % BR + 175 €
DENTAIRE				
Soins conservateurs <i>(suivi, détartrage...)</i> hors Inlays/Onlays		70 % BR	100 % FR	100 % FR
Inlays/Onlays		70 % BR	300 % BR	370 % BR
Prothèses dentaires	- prises en charge	70 % BR	300 % BR	370 % BR
	- non prises en charge par le RO (à l'exclusion des prothèses sur implant)		300 % BR	300 % BR
Parodontologie non prise en charge par le RO/an/pers.		-	100 €	100 €
Orthodontie	- prise en charge par le RO	100 % BR	250 % BR	350 % BR
	- non prise en charge par le RO/an/pers.	-	300 €	300 €
Implantologie non prise en charge par le RO/an/pers.		-	250 €	250 €
OPTIQUE (un équipement lunettes tous les 2 ans par adulte sauf changement de vue /un équipement lunettes par an par enfant – Garanties dans la limite des plafonds du Contrat Responsable)				
Monture		60 % BR	150 €	60 % BR + 150 €
2 verres simples		60 % BR	6 % PMSS	60 % BR + 6 % PMSS
1 verre simple + 1 verre complexe ou très complexe		60 % BR	7 % PMSS	60 % BR + 7 % PMSS
1 verre complexe + 1 verre très complexe		60 % BR	8 % PMSS	60 % BR + 8 % PMSS
2 verres complexes ou très complexes		60 % BR	8 % PMSS	60 % BR + 8 % PMSS
Opticiens Sévéane		-	Inclus	Inclus
Traitement particulier dans le réseau Sévéane		-	30 €	30 €
Lentilles	- prises en charge par le RO/forfait pour 2 ans/pers.	60 % BR	8 % PMSS	60 % BR + 8 % PMSS
	- non prises en charge par le RO/forfait pour 2 ans/pers.	-	10 % PMSS	10 % PMSS
Traitement des corrections visuelles par chirurgie/an/pers.		-	350 €	350 €
PRÉVENTION ET SANTÉ AU QUOTIDIEN				
Moyens contraceptifs/vaccins prescrits non pris en charge par RO/an/pers.		-	60 €	60 €
Substituts nicotiniques/an/pers.		50 €	50 €	100 €
Service d'accompagnement diététique par Internet		-	Inclus	Inclus
Actes de prévention responsables pris en charge par le RO		Inclus	Inclus	Inclus
Consultation diététique/an/pers.		-	28 €	28 €
SERVICES				
Assistance/Infos santé		-	Inclus	Inclus
Tiers payant généralisé (pharmacie – labo – radio – hospitalisation et soins externes – Optique chez les opticiens partenaires Sévéane)		-	Inclus	Inclus
ALLOCATION OBSÈQUES				
Allocation obsèques (salarié, conjoint, enfant de 12 ans et plus)		-	100 % PMSS	100 % PMSS

FR : Frais réels - RO : Régime Obligatoire de protection sociale - PMSS : Plafond Mensuel de la Sécurité sociale - TM : Ticket Modérateur

* TM + 100 % BR en 2017



Une formule 3 avec des garanties maximales pour de meilleurs remboursements

Prestations en complément du Régime Obligatoire		RO	FORMULE 3 OU OPTION 3	TOTAL
HOSPITALISATION MÉDICALE, CHIR., MATERNITÉ				
Frais de séjour	en secteur conventionné	80 % BR	100 % FR	100 % FR
	en secteur non conventionné	80 % BR	90 % FR	90 % FR
Honoraires	médecin adhérent CAS	80 % BR	300 % BR	380 % BR
	médecin non adhérent CAS*	80 % BR	TM + 125 % BR	225 % BR
Transport pris en charge par le RO		65 % BR	400 % BR	465 % BR
Forfait journalier hospitalier		-	100 % FR	100 % FR
Chambre particulière y compris maternité <i>(par jour)</i>		-	4,50 % PMSS	4,50 % PMSS
Lit + repas d'accompagnement enfant - de 16 ans <i>(par jour)</i>		-	2,50 % PMSS	2,50 % PMSS
Hospitalisation à l'étranger		80 % BR	100 % BR	180 % BR
LE + MATERNITÉ				
Forfait naissance ou adoption		-	350 €	350 €
Procréation médicale assistée/an/pers.		-	200 €	200 €
SOINS COURANTS				
Pharmacie prescrite prise en charge par le RO		15 % → 100 % BR	TM	100 % BR
Médecins généralistes et spécialistes	médecin adhérent CAS	70 % BR	400 % BR	470 % BR
	médecin non adhérent CAS*		TM + 125 % BR	225 % BR
Ostéopathie et Chiropractie/an/pers.		-	Forfait de 150 €	Forfait de 150 €
Auxiliaires médicaux, examens, laboratoire		60 % BR	400 % BR	460 % BR
Radiologie	médecin adhérent CAS	70 % BR	400 % BR	470 % BR
	médecin non adhérent CAS*		TM + 125 % BR	225 % BR
Transport pris en charge par le RO		65 % BR	400 % BR	465 % BR
Prothèses orthopédiques		60 % BR	400 % BR	460 % BR
Prothèses auditives + forfait supplémentaire/appareil/3 ans		60 % BR	250 % BR + 400 €	310 % BR + 400 €
Cures thermales prises en charge par le RO + Frais supplémentaires cures thermales/an/pers.		65 % → 80 % BR	TM + 175 €	100 % BR + 175 €
DENTAIRE				
Soins conservateurs <i>(suivi, détartrage...)</i> hors Inlays/Onlays		70 % BR	100 % FR	100 % FR
Inlays/Onlays		70 % BR	400 % BR	470 % BR
Prothèses dentaires	- prises en charge	70 % BR	400 % BR	470 % BR
	- non prises en charge par le RO (à l'exclusion des prothèses sur implant)		400 % BR	400 % BR
Parodontologie non prise en charge/an/pers.		-	200 €	200 €
Orthodontie	- prise en charge par le RO	100 % BR	400 % BR	500 % BR
	- non prise en charge par le RO/an/pers.	-	450 €	450 €
Implantologie non prise en charge par le RO/an/pers.		-	350 €	350 €
OPTIQUE (un équipement lunettes tous les 2 ans par adulte sauf changement de vue /un équipement lunettes par an par enfant – Garanties dans la limite des plafonds du Contrat Responsable)				
Monture		60 % BR	150 €	60 % BR + 150 €
2 verres simples		60 % BR	12 % PMSS	60 % BR + 12 % PMSS
1 verre simple + 1 verre complexe ou très complexe		60 % BR	12 % PMSS	60 % BR + 12 % PMSS
1 verre complexe + 1 verre très complexe		60 % BR	12 % PMSS	60 % BR + 12 % PMSS
2 verres complexes ou très complexes		60 % BR	12 % PMSS	60 % BR + 12 % PMSS
Opticiens Sévéane		-	Inclus	Inclus
Traitement particulier dans le réseau Sévéane		-	30 €	30 €
Lentilles	- prises en charge par le RO/forfait pour 2 ans/pers.	60 % BR	10 % PMSS	60 % BR + 10 % PMSS
	- non prises en charge par le RO/forfait pour 2 ans/pers.	-	12 % PMSS	12 % PMSS
Traitement des corrections visuelles par chirurgie/an/pers.		-	450 €	450 €
PRÉVENTION ET SANTÉ AU QUOTIDIEN				
Moyens contraceptifs/vaccins prescrits non pris en charge par RO/an/pers.		-	60 €	60 €
Substituts nicotiniques/an/pers.		50 €	50 €	100 €
Service d'accompagnement diététique par Internet		-	Inclus	Inclus
Actes de prévention responsables pris en charge par le RO		Inclus	Inclus	Inclus
Consultation diététique/an/pers.		-	28 €	28 €
SERVICES				
Assistance/Infos santé		-	Inclus	Inclus
Tiers payant généralisé (pharmacie – labo – radio – hospitalisation et soins externes – Optique chez les opticiens partenaires Sévéane)		-	Inclus	Inclus
ALLOCATION OBSÈQUES				
Allocation obsèques (salarié, conjoint, enfant de 12 ans et plus)		-	100 % PMSS	100 % PMSS

FR : Frais réels - RO : Régime Obligatoire de protection sociale - PMSS : Plafond Mensuel de la Sécurité sociale - TM : Ticket Modérateur

* TM + 100 % BR en 2017



Taux de cotisations 2016

Régime Général en % du PMSS

	Formule 1 <i>(obligatoire)</i>	F1 + Option 2 <i>(facultatif)</i>	F1 + Option 3 <i>(facultatif)</i>
- Salarié	1 % (32,18 €/mois)	1,67 % (53,74 €/mois)	2,34 % (75,30 €/mois)
- Conjoint	1,12 % (36,04 €/mois)	1,81 % (58,24 €/mois)	2,53 % (81,41 €/mois)
- Enfant	0,64 % (20,59 €/mois)	1,03 % (33,14 €/mois)	1,37 % (44,08 €/mois)

	Formule 2 <i>(obligatoire)</i>	F2 + Option 3 <i>(facultatif)</i>
- Salarié	1,45 % (46,66 €/mois)	2,34 % (75,30 €/mois)
- Conjoint	1,57 % (50,52 €/mois)	2,53 % (81,41 €/mois)
- Enfant	0,90 % (28,96 €/mois)	1,37 % (44,08 €/mois)

	Formule 3 <i>(obligatoire)</i>
- Salarié	1,88 % (60,49 €/mois)
- Conjoint	2,03 % (65,32 €/mois)
- Enfant	1,12 % (36,04 €/mois)

Montants en euros arrondis

Des avantages qui vous sont dédiés

- > La gratuité des cotisations santé pour le 3^e enfant et les suivants, quelle que soit la formule retenue.
- > La portabilité des droits par mutualisation sur 12 mois.
- > Le cadre fiscal et social attractif des contrats collectifs (exonération des charges sociales et déductibilité des cotisations du résultat imposable de l'entreprise).

Un espace salarié en ligne pour suivre son contrat

Un espace internet sur www.gan-eurocourtage.fr ou une application mobile où chaque salarié peut gérer et suivre son contrat santé en temps réel :

- > consulter le détail de ses remboursements sur les 6 derniers mois,
- > géolocaliser des professionnels de santé (laboratoire, radiologue...),
- > demander un duplicata de son attestation de tiers payant,
- > télécharger des documents : devis dentaire, prise en charge hospitalière, préremplis en ligne...,
- > s'inscrire à une alerte e-mail à chaque remboursement...

